



Numéro de l'acte	2015-40-FINJR
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1.2

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2015

QUESTION N°2015-40

FINANCES : Compte administratif 2014 – Budget du CAMPING – Adoption du Compte de gestion – Affectation des résultats – Exercice 2014

RAPPORTEUR : Monsieur Alain RICOUART

La situation comptable 2014 est la suivante :

1- SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses de cette section concernent principalement le remboursement de l'emprunt contracté pour les travaux de raccordement des parcelles en eau et assainissement et l'acquisition d'un mobil-home avec terrasse destiné à la location.

Les recettes reprennent les amortissements des immobilisations et une subvention pour les travaux de raccordement des parcelles en eau et assainissement.

2- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Cette section comporte les dépenses et les recettes de gestion du Camping « Beauséjour ». Les dépenses regroupent les charges de personnel, les consommations de fluides, l'entretien des bâtiments et du terrain. Ces dépenses sont compensées par le produit des redevances et des droits d'installation et d'utilisation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- d'adopter la délibération suivante en la forme réglementaire :

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Alain RICOUART, Adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014, dressé par Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif 2014, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative :

- 1) Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	0,00	45 945,09	59 734,02		59 734,02	45 945,09
Part affectée à investiss	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations de l'exercice	157 859,48	164 841,57	34 595,35	9 726,80	192 454,83	174 568,37
Totaux	157 859,48	210 786,66	94 329,37	9 726,80	252 188,85	220 513,46
Résultat de clôture		52 927,18	84 602,57		31 675,39	

Besoin de financement	84 602,57
Excédent de financement	
Restes à réaliser DEPENSES	
Restes à réaliser RECETTES	96 980,00
Besoin total de financement	
Excédent total de financement	12 377,43

Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et du fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

- 2) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- 3) Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros.
- 4) Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

0 €	Virement au compte 1068
52 927.18 €	Solde au compte 002

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 14 avril 2015

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT